

Recycler les bouchons : cela ne coûte rien, rapporte beaucoup.

Une action utile et écologique

Chaque semaine partent dans les poubelles jaunes les bouchons plastique de divers emballages; or ces bouchons ont une valeur, qui peut être transformée en achat de matériel pour handicapés.

Comment procéder ?

Les bouchons concernés :

- Tout bouchon en plastique :

Bouchons de packs de jus de fruit, de bouteilles de lait, de produits ménagers (lessive, vaisselle etc.) , de café soluble, de tubes de dentifrice, de pâte au chocolat à tartiner.

- Tout bouchon en liège :

Bouchons de bouteille de vin, de champagne (avec les éléments métalliques).

Sont exclus : les «faux» bouchons de liège en plastique , les bouchons contenant d'autres éléments : fer , ressorts, carton.

Que faire pour les recycler?

Les déposer soit à la salle des fêtes, dans le bidon placé entre la salle des fêtes et le Mille Club, soit dans le grand fût bleu sous le préau de l'ancienne école, place de la mairie, accessible en permanence, voir la photo :



A quoi cela sert-il ?

Les bouchons sont triés par les bénévoles de l'association Bouchons 21, 1 Rue de Mayence à Dijon. Plusieurs fois par an, un chargement de 13 tonnes est vendu pour la somme de 3700€ chacun.

Les sommes récoltées servent à acheter du matériel pour handicapés: fauteuils roulants, mais aussi tandems, matériel informatique pour non-voyants ou handicapés moteurs.

Par exemple, en 2012, du matériel pédagogique et sensoriel d'une valeur de 3000€ a été offert à la Croix Rouge de Messigny et Vantoux.